

Direction de la Solidarité
Direction Enfance Santé Insertion
Service de l'Aide Sociale à l'Enfance

2016 00052

ARRETE

**fixant le calendrier prévisionnel 2016
des appels à projets relevant de la compétence
du Conseil départemental du Haut-Rhin dans le cadre
de la Protection de l'Enfance**

- 9 FEV. 2016

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU HAUT-RHIN

VU le Code de l'action sociale et des familles notamment ses articles L 313-1, L 313-3, D 313-2 et R 313-4 relatifs à la procédure d'appel à projets et d'autorisation,

ARRETE

Article 1 :

En application de l'article R 313-4 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le calendrier pluriannuel prévisionnel 2016 des appels à projet relevant de la compétence en protection de l'enfance du Conseil départemental du Haut-Rhin est fixé en annexe au présent arrêté.

Article 2 :

Ce calendrier a un caractère indicatif. Il pourra être révisé en cas de modification substantielle. Une telle révision sera rendue publique dans les mêmes conditions que le présent calendrier.

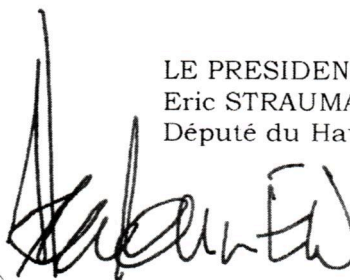
Article 3 :

Les personnes morales gestionnaires des établissements et services des lieux de vie et d'accueil peuvent faire connaître leurs observations sur ce calendrier dans les deux mois qui suivent sa publication.

Article 4 :

Cet arrêté sera publié au bulletin d'information officiel du Département du Haut-Rhin et pourra être consulté sur le site internet du Conseil départemental : www.haut-rhin.fr.

LE PRESIDENT
Eric STRAUMANN
Député du Haut-Rhin



**Annexe à l'arrêté n° 2016 00052
du 9 février 2016**

**Calendrier annuel prévisionnel 2016
Des appels à projet relevant de la compétence de la Protection de l'Enfance
du Conseil Départemental du Haut-Rhin**

Création d'un dispositif d'hébergement et d'accompagnement des mineurs isolés étrangers et jeunes majeurs isolés étrangers ou jeunes majeurs de droit commun	
Capacités à créer	81 places
Année d'ouverture	fin 2016 / début 2017
Territoire d'implantation	Mulhouse
Population ciblée	Mineurs et jeunes majeurs isolés étrangers de 14 à 21 ans Majeurs de droit commun de 18 à 21 ans
Calendrier prévisionnel	Avis d'appel à projet : le 14 avril 2016 Période de dépôt : du 14 avril 2016 au 13 juin 2016